



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02035881

HAL Id: hceres-02035881

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035881>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne

Demande n° S3110056089

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) a pour objectif la maîtrise orale et écrite d'une langue vivante étrangère ainsi que la connaissance, sur les plans culturel, historique et politique, des pays des aires linguistiques concernées. La licence LLCE proposée par l'Université Bordeaux 3 - Michel de Montaigne est déclinée en 12 spécialités, chaque spécialité correspondant à une langue (allemand, anglais, arabe, basque, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe) ou à un double cursus (anglais-espagnol, italien-lettres). Cette mention est donc constituée de spécialités classiques, offertes de longue date à l'Université, mais aussi de langues encore relativement peu enseignées sur le plan national et à fort potentiel de développement pour les relations internationales (arabe, chinois, japonais, russe par exemple). S'y ajoute une spécialité LLCE unique en France, le basque, fortement ancrée dans le contexte territorial ; sont proposées deux créations de spécialités bidisciplinaires (anglais-espagnol, italien-lettres) afin de mieux répondre aux besoins et d'élargir les débouchés.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

Cette mention propose une offre très diversifiée et en évolution notable ; les modifications proposées lors de ce renouvellement visent à répondre à des besoins qui peuvent apparaître contradictoires : renforcer la formation disciplinaire sans spécialiser trop tôt les étudiants ; mieux accompagner ceux-ci dans leur parcours de formation et dans la constitution de leur projet professionnel tout au long des trois années de licence. L'ouverture (inégalement selon les spécialités, faible en Portugais) et le suivi des étudiants ne se font pas au détriment de la maîtrise de la langue et des cultures y afférant, les volumes horaires disciplinaires étant de nature à permettre d'atteindre en trois ans le niveau de spécialisation correspondant au diplôme de licence. Cependant, l'absence d'information précise sur les règles de compensation n'offre pas tous les moyens de juger si ce niveau de spécialisation est bien vérifié. Un autre objectif est d'élargir les débouchés, afin de tenir compte de l'évolution des choix d'orientation des étudiants : ainsi, des parcours diversifiés permettant d'envisager, à côté des métiers de l'enseignement, d'autres orientations, ont été institués au niveau du L3 dans plusieurs spécialités. On peut noter également le nombre important d'accords avec des universités étrangères, élément essentiel pour une mention LLCE. Cependant, les évolutions mentionnées plus haut n'ont pas été prises en compte au même niveau dans toutes les spécialités et si des harmonisations ont manifestement été opérées, elles ne sont pas encore totalement abouties, comme en témoignent les différences en L1. Le dossier, par ailleurs, comporte des imprécisions.

- Points forts :

- Suivi et accompagnement des étudiants.
- Diversification des débouchés, adaptation aux besoins (en particulier avec les parcours en L3 et la création de cursus bi-disciplinaires).



- Formations disciplinaires solides.
- Langues relativement peu enseignées avec accueil de grands débutants.
- Points faibles :
 - Imprécisions du dossier (règles de compensation, structuration des équipes pédagogiques, passerelles).
 - Absence de l'annexe descriptive au diplôme.
 - Manque d'ouverture de la spécialité Etudes lusophones.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait bon de poursuivre le travail d'harmonisation entre spécialités (la spécialité Basque ayant cependant un statut spécifique) pour améliorer la lisibilité des formations et généraliser les améliorations apportées par plusieurs spécialités en ce qui concerne l'ouverture et le souci de l'insertion professionnelle. Il serait également souhaitable de faire apparaître la structuration des équipes pédagogiques et de rendre explicites les passerelles entre mentions.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

La mention a été gérée jusqu'à présent par quatre UFR différentes, ce qui explique sans doute que l'harmonisation entre les différentes spécialités n'ait pas complètement abouti. Néanmoins, les évolutions proposées montrent qu'il y a eu pilotage en fonction de l'analyse de la situation existante. La manière de piloter la mention et la structuration des différentes équipes (responsabilités par année, par parcours) n'apparaissent cependant pas clairement dans le dossier.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est construit, cohérent et en adéquation avec les objectifs poursuivis pour la maîtrise de la langue vivante étudiée. De plus, les contenus disciplinaires sont solides et la deuxième langue vivante est présente dans tous les cursus. Cependant, l'ouverture est très inégale, de même que l'intégration de la méthodologie en première année et des TICE dans les pratiques d'enseignement (bonne intégration des TICE en allemand et en anglais).

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont proposés sur plusieurs niveaux, et pas seulement en L1, et sont l'un des points forts de cette mention. Cependant, il manque des informations sur les passerelles éventuelles entre mentions

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le souci de diversification des débouchés est manifeste pour la plupart des spécialités avec des parcours diversifiés en L3 pour les spécialités Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Russe, et l'intégration explicite de stages (qui peuvent être linguistiques) en Allemand, Anglais, Arabe, Basque, Chinois, Japonais ; cependant, ces stages n'ont pas été généralisés pour la mention. L'unité 'Projet personnel professionnel' inscrite dans tous les cursus a été prise en charge de façon très diverse selon les spécialités. La possibilité de poursuite d'études en master est en cohérence avec la formation donnée en licence.